

TÉLÉSERVICES CIMR



GUIDE E@SYPAIEMENT


LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

N° Adhérent

Login

Mot de passe

RETOUR

VALIDER

Je veux m'abonner

Mot de passe oublié ?

Après authentification : Page Principale Compte Adhérent

 **RÈGLES** : **Règles**, affiche les règles du télépaiement.

 **E@SYPAIEMENT** : **Bouton E@sypaielement**, doit impérativement s'afficher pour effectuer le télépaiement,

NB : C bouton ne s affiche pas pour les adhérents radiés. Ou utilisateur non connecté avec le compte Profil + L'absence de ce bouton nécessite une vérification du compte avec lequel l'adhérent a pu accéder pour vérifier si c'est bien un compte Profil+ dédié au télépaiement.

 **BANQUES** : **Banques**, pour afficher la liste des banques ajoutées par l'adhérent.

L'adhérent doit créer, soit un utilisateur (Profil +) ayant la main pour ordonnancer et confirmer à la fois, soit deux utilisateurs et à chacun il attribue un rôle.

Attention : veuillez ne pas supprimer une banque ou en ajouter, toute modification de l'identité bancaire suscite un déclenchement de la procédure 'mise à jour télépaiement'.

 **IMPRIMER UN RELEVÉ** **Imprimer relevé :** pour impression d'un relevé de situation de l'adhérent.

 **ACTUALISER** **Actualiser,** permet d'Actualiser le relevé de situation de l'adhérent selon une date déterminée.

COMPTE ADHERENT

N°adhérent : [] Raison sociale : []

Détail des opérations par date de comptabilisation à compter du : 02/02/2018 [ACTUALISER]

Solde Débiteur : 111 675,52 [E@SYPAIEMENT] [BANQUES] [CONVERTIR EN RELÈVE]

Le solde ne tient pas compte des intérêts de retard sur les contributions non soldées dont le montant arrêté à ce jour s'élève à : 3 194,23

RELEVÉ DE SITUATION					
Date de comptabilisation	Date d'effet ou d'échéance	Libellé de l'opération	Déclaration	Règlement	Etat
01/02/2018	01/02/2018	REPORT		40 652,12	
02/02/2018	31/12/2017		137 664,68		Réglé
10/02/2018	10/02/2018	Règlement		56 190,37	Affecté
10/02/2018	10/02/2018				
12/02/2018	12/02/2018	Règlement		40 855,69	Partiellement Affecté
12/02/2018	12/02/2018				
20/06/2018	31/03/2018		111 709,02		Impayé
26/06/2018	12/02/2018	Reliquat à Affecter 33.50			Non Affecté

E@sypaiement

Pour effectuer le télépaiement l'adhérent doit cliquer sur [E@SYPAIEMENT] la page ci-dessous s'affiche :

RÈGLEMENT ADHÉRENT

N°adhérent : [] Raison sociale : []

Solde principal : 111 675,52

Intérêts à ce jour : 3 194,23

Total à payer : 114 869,75

AUCUNE DÉCLARATION EN COURS

Banque	RIB	Agence	Montant à virer
BMCE	[]	LALA YACOUT	114 869,75

Montant total à virer à la CIMR : 114 869,75

Cent Quatorze Mille Huit Cent Soixante Neuf Dirhams et 75 centimes

Note : []

[TÉLÉPAIEMENT]

Sur cette zone est affiché le solde principal de l'adhérent ainsi que les intérêts à la date de consultation pour les adhérents n'ayant pas réglé à temps.

Le total à payer est affiché aussi.

NB : ces champs sont figés et n'acceptent pas de modification

Au cas où une déclaration effectuée par l'adhérent n'est pas encore validée, cette information est affichée au niveau de cette rubrique pour prendre en considération le future solde de l'adhérent en attendant la validation de la déclaration et le rafraichissement du site.

Les banques de télépaiement ajoutées par l'adhérent et validées par la CIMR figurent au niveau de cette rubrique,

L'adhérent peut, s'il le souhaite, repartir le montant de sa transaction sur deux ou trois banques. Le montant à virer au niveau de cette zone est modifiable. Cela permet aux adhérents n'ayant pas encore de solde mis à jour suite à une non-déclaration d'effectuer le règlement par anticipation pour éviter l'ajout d'intérêts.

A partir de cette zone l'adhérent peut saisir une note (Ex : règlement T2 2018) et déclencher le télépaiement en cliquant sur [TÉLÉPAIEMENT]

E@sypaiement (Etape 1) : Initiation du télépaiement

En cliquant sur télépaiement [TÉLÉPAIEMENT] le message de confirmation ci-dessous s'affiche

ma indique

Voulez vous vraiment Télépayer ?

[OK] [Annuler]

En cliquant sur OK le message ci-dessous apparaît

ma indique

Votre règlement via E@syPaiement a été enregistré. Il est en attente de validation

[OK]

E@sypaiement (Etape 2) : Confirmation

Pour confirmer le télépaiement l'adhérent doit cliquer sur le bouton de confirmation [CONFIRMATION]

RÈGLEMENT ADHÉRENT

N°adhérent : [] Raison sociale : []

Instance télé paiement

Date ordonnancement	Profil ordonnateur	RIB	Banque	Montant
26/06/2018	DIRECTION	[]	BMCE	225 716,89

[ANNULER] Note : [] [CONFIRMER]

Date Exécution : 26/06/2018

Les transactions en instance s'affichent, pour confirmer ou annuler un télépaiement il faut cliquer sur la ligne lui correspondant puis cliquer sur « Confirmer » ou « Annuler » selon le choix.

Il est possible de saisir une note (Exemple : Règlement T22018).

La date d'exécution du prélèvement est modifiable.

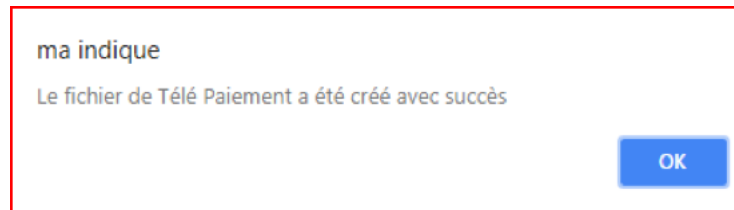
Après confirmation d'un télépaiement le message de confirmation ci-dessous s'affiche :

ma indique

Veuillez confirmer l'annulation du T.P. sélectionné

[OK] [Annuler]

En cliquant sur OK  , le message ci-dessous est affiché (sans ce message le télépaiement ne peut pas être considéré comme étant effectué).



E@sy Paiement (Etape 3) : Consultation de l'historique

Pour visualiser l'historique de ses télépaiements l'adhérent doit cliquer sur .

RÈGLEMENT ADHÉRENT Afficher Tous Les confirmations Les annulations 

N° adhérent Raison sociale



Date	Profil	RIB	Banque	Montant	Statut
14/02/2015	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	192 142,95	Affecté
14/11/2014	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	177 949,72	Affecté
13/08/2014	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	177 877,28	Affecté
14/05/2014	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	157 431,94	Affecté
14/05/2014	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	500,00	Affecté
14/02/2014	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	166 584,69	Affecté
14/11/2013	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	161 918,83	Affecté
13/08/2013	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	180 120,83	Affecté
14/05/2013	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	166 711,28	Affecté
13/02/2013	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	178 651,67	Affecté
12/11/2012	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	164 357,16	Affecté
12/05/2012	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	170 634,97	Annulé
12/05/2012	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	170 634,97	Annulé
13/02/2012	DIRECTION	011780000000000000000000	BMCE	159 730,68	Affecté

L'utilisateur a la possibilité de sélectionner une ligne correspondant à un télépaiement et d'imprimer l'ordre de prélèvement contenant les détails de la transaction.

CIMR **ORDRE DE PRELEVEMENT** Date : 14/02/2015

Référence transaction	9598000182029150214
Adhérent N°	
Raison sociale	
Banque	BMCE
Ville	CASA
Agence	LALA YACOUT
N° de compte à débiter	

Montant à débiter		
Dirhams	Centimes	
192 142	95	Cent quatre-vingt-deux Mille Cent Quarante Deux Dirhams et 95 centimes

À tout moment l'adhérent peut consulter ses instances en attente de confirmation ou d'annulation en cliquant sur .

RÈGLEMENT ADHÉRENT 

N° adhérent Raison sociale

Instance télé paiement 

Date ordonnancement	Profil ordonnateur	RIB	Code interne CIMR	Banque	Montant
26/06/2018	DIRECTION	011780000000000000000000	10	BMCE	114 869,75

Au cas où l'adhérent se rend compte qu'il a validé une transaction erronée, il doit d'urgence prendre contact avec l'agence digitale par mail sur Agencedigitale@cimr.ma

Prérequis : Sur la première page au niveau de l'administration des utilisateurs (accès administrateur/ personne déléguée), celle qui contient les infomrations générales de l'adhérent, en bas, le nombre de confirmations coché doit etre 2 :

PERSONNE DELEGUEE

Civilité MONSIEUR Prénom SALAH EDDINE

Nom SALIM

Fonction resp agence virtuelle

Téléphone DIRECT 0522251401 GSM 0522251401

Fax

Email salim@cimr.ma

* Mot de passe ***** De 5 à 10 caractères (lettres et chiffres uniquement).

* Saisir à nouveau le mot de passe *****

EN CAS D'OUBLI DU MOT DE PASSE, VOUS POUVEZ CHOISIR LES QUESTIONS ET LEURS RÉPONSES

* Question N° 1 Votre application préférée ?

* Votre réponse x

Question N° 2

Votre réponse

Question N° 3

Votre réponse

Nombre de confirmation E@sy Paiement

☒ 1 ☒ 2

L'adhérent doit créer, au moins deux utilisateurs Profil + ayant le droit validateur.

☒ Compte Adhérent	+	* Accès	☐ Eliquidation	☒ Compte Adhérent
☒ Validateur		☒ Ordonnateur	☒ Validateur	

L'ordonnancement se fera par le Profil + ayant le droit 'Ordonnateur' et la confirmation sur deux étapes par les Profils + ayant le droit 'Validateur'. Les mêmes étapes que celles du règlement avec une seule confirmation vont se reproduire.

